



Refus de signer cession de part dans une snc

Par **titi02100**, le **01/05/2009** à **21:07**

Bonjour,

nous devons reprendre des parts sociale dans une snc tous les document de cession etaient prêts ,mais il etait stipule dans l'acte qu'il devait y avoir un arrete de compte a une date precise ,aucun document comptable nous a ete fourni ni arrete de compte de ce fait nous avons refuse de signer les actes ,trois ans apres la personne argumente cela au tribunal ,car je lui est fait une injonction de payer pour une reconnaissance de dette qu'il me doit,,a t'il le droit d'argumenter la rupture de cessions de part alors qu'il n'a pas respecte ses engagements ,je vous remercie